



Noal-Pontivy Infos

NOYAL-PONTIVY

Bulletin Municipal de Noyal-Pontivy
Numéro 12 – Octobre 2019 – Trimestriel



Septembre 2019

Pondibus à Noyal p8



Ty Noal et CME p5



Navette NoaLoisirs p7



Participation citoyenne p9

Octobre 2019	n° page
ÉDITORIAL	3
RÉTRO	4
TY NOAL	5
ENFANCE-JEUNESSE	6-7
PRATIQUE	8-9
ÉCONOMIE	10
ENVIRONNEMENT	11
ASSOCIATIONS	12-13
CONSEIL MUNICIPAL	14-15
AGENDA	16

Mairie

Place du Manoir 56 920 Noyal-Pontivy

☎ 02 97 38 30 66 E-mail mairie@noyal-pontivy.fr

Horaires

Lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-17h30
Permanence état civil : Samedi 9h-12h

Retrouvez l'info de la commune sur le site
www.noyal-pontivy.fr




Mairie de Noyal-Pontivy




Du lundi 18 au samedi 30 novembre 2019,
 Ouverture élargie du bureau de la Poste à Noyal*

Lundi au vendredi 9h-12h30 13h45-17h15
 Samedi 9h-12h

Levée du courrier Lundi au vendredi : 16h Samedi : 10h30

En dehors de cette période exceptionnelle :
Horaires d'ouverture du bureau Mardi au samedi : 9h à 12h

** Modification des horaires liée aux travaux de modernisation du bureau de la Poste de Pontivy*



Distribution composteur

Distribution gratuite – un seul composteur par foyer - pour toutes les personnes résidant sur le territoire. Inscription obligatoire au :

N° Vert DECHETS (gratuit) 0 800 21 21 06

Prochaine formation au compostage, paillage et distribution de composteur :

Jeudi 7 novembre 2019



Déchèteries Horaires d'hiver (1^{er} octobre au 31 mars)

Le Petit Ménéac
Lundi, mercredi et vendredi : 14h à 17h
Samedi : 9h30 à 12h et de 14h à 17h



Retrouvez les horaires des déchèteries :
www.pontivy-communaute.bzh **Rubrique VIVRE ICI**
Sous-rubrique Collecte des déchets puis Déchèteries

Retrouvez des conseils pour réduire vos déchets verts dans le guide :

« Mon jardin malin - Recycler mes déchets verts et de cuisine pour jardiner au naturel »

www.pontivy-communaute.bzh **Rubrique VIVRE ICI**
Sous-rubrique Collecte des déchets puis Composter vos déchets





Kerponner
Lundi au samedi : 9h30 à 12h et 14h à 17h





Prochain bulletin : semaine 5 (janvier 2020)

Directeur de la publication : Marc Kerrien
 Responsable de la rédaction : Commission communication
 Conception et réalisation : Service communication
 Impression : Copyplan Tirage : 1 700 exemplaires
 Noal-Pondi Infos est une publication trimestrielle.



Les transports collectifs

Les citoyens réclament de plus en plus des moyens de transports différents de la voiture.

Dans les grandes villes tramway, métro, mais dans nos campagnes, nous avons besoin bien plus qu'en ville de notre véhicule personnel.

La communauté de communes vient de créer une prolongation d'une ligne de bus existante qui passe dorénavant par Noyal. L'arrêt est situé près de la statue du Père Le Texier.

Le covoiturage fonctionne aussi très bien et plusieurs entreprises organisent celui-ci pour leurs salariés.

LE T.A.D. Transport À la Demande permet pour un prix raisonnable de pouvoir se transporter sur tout le territoire de la communauté.

Chaque geste compte pour l'avenir, profitons des moyens mis à notre disposition, pour à notre niveau, participer à une meilleure qualité de vie sur notre territoire.

Le Maire de Noyal-Pontivy

■ Travaux rue Joachim Le Strat



Du 30 octobre au 22 novembre,
la rue Joachim Le Strat

sera fermée à la circulation pour :

- Les travaux d'effacement du réseau électrique
- Le déplacement des transformateurs électriques



■ Inscription à la médaille de la famille française

À l'occasion de la fête des mères 2020, la municipalité serait heureuse de remettre la médaille d'honneur de la famille française aux personnes qui remplissent les conditions ; **les parents qui ont élevé au moins 4 enfants** (l'aîné devant avoir 16 ans au 31 décembre 2019) peuvent se voir décerner la médaille de la famille française **mais il existe d'autres conditions qui permettent de la recevoir.**

Retrouvez les informations détaillées sur le site du gouvernement www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2124
Les personnes intéressées sont invitées à contacter le service état civil de la mairie pour la constitution du dossier.



Date limite de dépôt du dossier : 15 décembre 2019

Journées du patrimoine

Petite chapelle Sainte Noyale

Exposition de photos et d'objets datant de 1945-1975
Dédicace de Bernadette Jégard « Une valise bien trop lourde »

Infos : bernadette-lemarchand.over-blog.com

Chapelle Sainte-Noyale

Visite par l'association « Les Amis de Noyal-Pontivy »



L'art dans les chapelles

En 2019, la chapelle Sainte-Noyale a reçu

- ◇ 793 visites en juillet (755 en 2018),
 - ◇ 1 119 visites en août (1 145 en 2018),
 - ◇ 236 en septembre,
- soit un total de 2 148 visites.



5^{ème} Festival du jeu

Les 12 et 13 octobre, 466 joueurs
Restauration assurée
par la société de pêche
et stand goûter par le CME



Virades de l'espoir samedi 28 sept.

Défi « Tous au stade »

Virade des écoles de Noyal vendredi 4 oct.



10^{ème} Salon des artistes

Thème « Fantaisie et Nature », du vendredi 18 au dimanche 20 octobre
31 artistes dont 11 Noyalais et un stand de NoaLoisirs →





■ Grillades pour fêter l'été

Judi 20 juin moment de convivialité pour l'arrivée de l'été avec les « Tontons flingueurs »



■ L'école d'autrefois

Mercredi 11 septembre, résidents et enfants ont comparé leur journée d'école : le trajet pour se rendre à l'école, le repas du midi, les jeux dans la cour de récréation.



■ Le monde des abeilles

Judi 27 juin, Loïc Marteil a exposé une ruche pédagogique et des nids de frelons à la résidence, puis fabriqué des pièges à frelons asiatiques.

Le vendredi 12 juillet, Loïc et Annick les ont accueillis pour découvrir les étapes de la transformation du miel.



■ Festival du jeu

Les enfants du **Conseil Municipal des Enfants** ont partagé une partie du jeu de dominos en braille avec les résidents ; Michèle Samoyeau, sa créatrice présentait les « dominos magnets » avec chiffres en relief et braille.



■ Enquête Insee

L'**Insee** effectue une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité : elle permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue. À cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. **Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées six semestres consécutifs** : les premières et dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés, les interrogations intermédiaires par téléphone. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Un(e) enquêteur(trice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés entre le 2 et le 12 décembre 2019. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Vos données resteront strictement confidentielles et ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

■ Rentrée scolaire 2019/2020

École Françoise Dolto – 109 élèves

TPS/PS/MS Jean-Pascal Maricourt

GS/CP Jessica Fossez

CE1/CE2 Carole Le Fur / Mélanie Bourbigot

CE2/CM1 Stéphanie Paillusson / Mélanie Bourbigot

CM1/CM2 Annyvonne Ernout / Mélanie Bourbigot

Auxiliaire de Vie Scolaire Patricia Laudrin

ATSEM TPS/PS/MS Marie-Noëlle Huet GS Sabrina Abrassart



École Sainte-Noyale – 220 élèves

TPS/PS Morgane Simon

MS Michèle Jégo / Alexia Bontems

GS Cécile Guiblin

CP Élodie Floch / Adeline Marquier

CP/CE1 Aurore Le Colleter / Alexia Bontems

CE1/CE2 Murielle Macé / Adeline Marquier

CE2/CM1 Vanessa Morvan

CM2 Mari Macé / Alexia Bontems

Auxiliaire de Vie Scolaire Christine Perron

Enseignante spécialisée Béatrice Audren ASEM PS Laëtitia Onno MS Virginie Le Du GS Laure Jousset

■ 4^{ème} bourse des deux écoles

La bourse puériculture, jouets et vêtements enfants de l'Amicale Laique de l'école Françoise Dolto et l'APEL de l'école Sainte-Noyale a drainé un public nombreux de 9h à 13h dans la salle Lancelot le **dimanche 6 octobre**.



Une cinquantaine de stands réservés aux parents et enseignants

■ Lavage de voitures

Samedi 21 septembre, Mickaël Mallargé coordinateur Enfance-Jeunesse et Stéphanie Le Boulh, animatrice ont épaulé Elina, Inès, Laurène, Line, Lyloo, Maëlys, et Kévin dans cette opération : de 9h à 14h sur le parking des services techniques, les jeunes du CME ont ainsi nettoyé 22 voitures pour financer leurs projets.





Source : www.securite-routiere.gouv.fr

VOUS ROULIEZ JUSTE UN PEU VITE,
VOUS L'AVEZ JUSTE UN PEU TUÉ.



Samedi 12 octobre, la policière a interpellé 46 chauffeurs en infraction, avec les enfants du CME pour **excès de vitesse**.

Vendredi 18 octobre, la première Boum Halloween était réservée aux CM1, CM2 et 6^e de Noyal ; au total 60 participants déguisés de 20h30 à 22h30.
Prochaine édition en juin sur le thème de l'été.

■ NoaLoisirs : Bilan été 2019

Personnel du service enfance-jeunesse

Une vingtaine d'animateurs, un animateur sportif de Profession Sport 56

Fréquentation

- ☺ **Au centre** : en moyenne, **juillet** : 37 enfants/jour **août** : 33 enfants/jour
- ☺ **Stage football du 8 au 12 juillet** : 27 enfants
- ☺ **8 séjours enfance et adolescents** : 100 départs d'enfants
- ☺ **3^{ème} Ateliers Jeunes Vacances (argent de poche)** : 9 jeunes
- ☺ **Adolescents** : bonne fréquentation sur des sorties ou animations, SPA, Loups-garous de Thiercelieux, canoë-kayak, Laser Game...



■ Nouveau service de navette



L'accueil de loisirs propose un nouveau service **pour les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs du mercredi en période scolaire**. Afin de permettre aux enfants de s'inscrire aux activités extrascolaires proposées par les associations noyalaises, les enfants peuvent bénéficier d'une navette entre l'accueil de loisirs et le complexe Noal Sports.

Les animateurs se chargent du transfert aller et retour des enfants :



Coût
Horaires navettes

Supplément de 10 € annuel
Matin pour les activités entre 9h et 12h
Après-midi pour les activités entre 13h30 et 16h45



■ Découverte multisports



Depuis septembre, les enfants de l'accueil de loisirs bénéficient d'une activité multisports telle que tir à l'arc, handball, tchoukball ou encore Quidditch avec Mathieu Roy, de profession Sport 56 :

les mercredis en période scolaire 9h-10h dans le complexe Noal Sports

■ Noël à NoaLoisirs

Ouverture de l'accueil de loisirs du **23 décembre au 3 janvier** en fonction des effectifs.
Inscriptions avant le 13 décembre.



Multisports les mercredis



Été 2019

GUIDE HORAIRES 2019-2020

DU 2 SEPTEMBRE 2019 AU 31 AOÛT 2020



PONDIBUS MODE D'EMPLOI

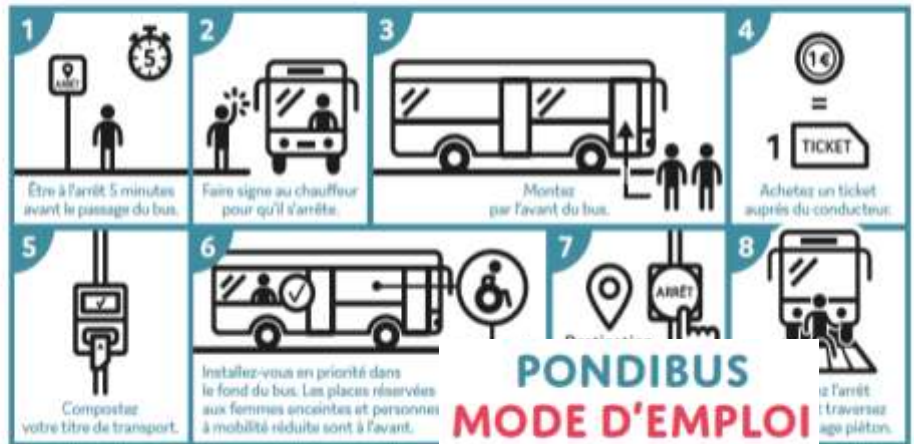
6 LIGNES RÉGULIÈRES

Les lignes PondiBUS fonctionnent du lundi au samedi toute la journée, la ligne 5 fonctionne du lundi au vendredi. Elles desservent la commune de Pontivy, de Noyal-Pontivy, de Le Sourn et le Centre Hospitalier du Centre-Bretagne (Kériol). Le réseau est ouvert de 7 h 15 à 19 h 26, sauf vacances scolaires, il ne fonctionne pas les dimanches et jours fériés.

Rendez-vous dans les pages numérotées de 4 à 14 pour connaître les lignes, leurs arrêts et les horaires de passage des bus.



Votre employeur peut prendre en charge 50 % du prix de votre abonnement PondiBUS si vous utilisez le bus pour vous rendre au travail !

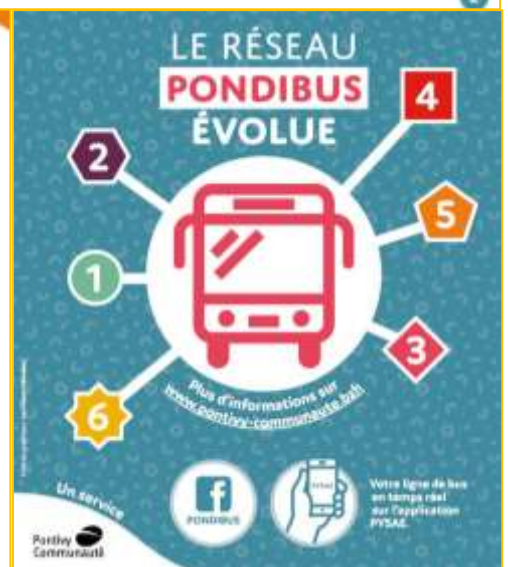


PONDIBUS MODE D'EMPLOI

DU 2 SEPTEMBRE 2019 AU 31 AOÛT 2020

LIGNE 5 HORAIRES DU LUNDI AU VENDREDI HORS JOURS FÉRIÉS

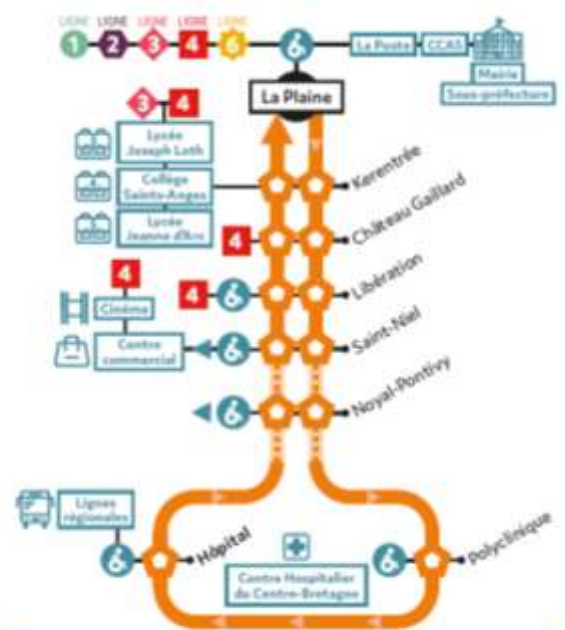
La Plaine	8:36	10:00	11:40	13:02	14:30	15:07	16:12	17:30	18:20
Kerentrée	8:38	10:02	11:42	13:04	14:32	15:09	16:14	17:32	18:22
Château Gaillard	8:39	10:03	11:43	13:05	14:33	15:10	16:15	17:33	18:23
Libération	8:40	10:04	11:44	13:06	14:34	15:11	16:16	17:34	18:24
Saint-Niel	8:42	10:06	11:46	13:08	14:36	15:13	16:18	17:36	18:26
Noyal-Pontivy	-	10:12	-	13:14	-	15:19	-	17:42	-
Polyclinique	8:49	10:19	11:53	13:21	14:43	15:26	16:25	17:49	18:33
Hôpital	8:50	10:20	11:54	13:22	14:44	15:27	16:26	17:50	18:34
Noyal Pontivy	-	10:27	-	13:29	-	15:34	-	17:57	-
Saint-Niel	8:57	10:34	12:01	13:36	14:51	15:41	16:33	18:04	18:41
Libération	8:59	10:36	12:03	13:38	14:53	15:43	16:35	18:06	18:43
Château Gaillard	9:00	10:37	12:04	13:39	14:54	15:44	16:36	18:07	18:44
Kerentrée	9:01	10:38	12:05	13:40	14:55	15:45	16:37	18:08	18:45
La Plaine	9:03	10:40	12:07	13:42	14:57	15:47	16:39	18:10	18:47



HORAIRES DU SAMEDI HORS JOURS FÉRIÉS

La Plaine	10:00	11:00	13:00	14:30	15:30	16:30	17:15	18:00
Kerentrée	10:02	11:02	13:02	14:32	15:32	16:32	17:17	18:02
Château Gaillard	10:03	11:03	13:03	14:33	15:33	16:33	17:18	18:03
Libération	10:04	11:04	13:04	14:34	15:34	16:34	17:19	18:04
Saint-Niel	10:06	11:06	13:06	14:36	15:36	16:36	17:21	18:06
Noyal-Pontivy	-	11:12	-	14:42	-	16:42	-	18:12
Polyclinique	10:13	11:19	13:13	14:49	15:43	16:49	17:28	18:19
Hôpital	10:14	11:20	13:14	14:50	15:44	16:50	17:29	18:20
Noyal Pontivy	-	11:27	-	14:57	-	16:57	-	18:27
Saint-Niel	10:21	11:34	13:21	15:04	15:51	17:04	17:36	18:34
Libération	10:23	11:36	13:23	15:06	15:53	17:06	17:38	18:36
Château Gaillard	10:24	11:37	13:24	15:07	15:54	17:07	17:39	18:37
Kerentrée	10:25	11:38	13:25	15:08	15:55	17:08	17:40	18:38
La Plaine	10:27	11:40	13:27	15:10	15:57	17:10	17:42	18:40

Ne circule pas pendant les vacances scolaires.



DU 2 SEPTEMBRE 2019 AU 31 AOÛT 2020



■ Réunion publique « Participation citoyenne »



Lundi 7 octobre, 18h, la gendarmerie a présenté le dispositif « Participation citoyenne » qui consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement. Le rôle de chacun est ainsi défini :

Le maire

Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif. Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

Les résidents

Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...



Si vous souhaitez être un acteur de la participation citoyenne, déposez vos coordonnées à l'accueil de la mairie ou par mail à mairie@noyal-pontivy.fr à l'attention de M. le Maire

La gendarmerie

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre. Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

Source : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

RÉPONSES	sur papier	par internet
Nombre de réponses	64 foyers	33 foyers
Nombre de lecteurs	120	74
Âge : Moins de 30 ans	12%	18%
De 30 à 50 ans	23%	45%
De 50 à 70 ans	32%	30%
Plus de 70 ans	33%	7%
Âge moyen du lectorat	55 ans	44 ans
Femmes	53%	58%
Lecture : En totalité	84%	82%
Bulletin feuilleté	16%	3%
Quelques articles	0%	15%
Lecture sur papier	100%	82%
Foyer avec stop pub	22%	18%
Si arrêt de la distribution dans stop pub		
Arrêt de la lecture du bulletin	41%	39%

■ Résultats du sondage

Sondage sur la distribution du bulletin municipal, sur la période allant de début juillet au 24 août 2019, sur papier (trois boîtes de dépôt dans les boulangeries et mairie) ou par internet.

Commentaires sur les questions ouvertes :

Demandes sur le bulletin : sondage sur le stationnement dans le centre-bourg, articles sur les nuisances sonores, les entreprises noyalaises, la culture, l'histoire de Noyal, l'état civil, plus d'infos sur les faits divers et activités, fréquence mensuelle, mise à disposition dans salles d'attente et boulangeries, distribution par mail uniquement.

Autres : distribution de l'Infos+ dans les boîtes aux lettres.

Pour information, la diffusion de l'état civil dans les bulletins municipaux n'est possible qu'avec le consentement écrit des personnes ou familles concernées au moment de l'établissement de l'acte (RGPD 25 mai 2018). Source : CNIL

Le bulletin municipal ne publiera que l'état civil avec autorisation écrite des familles.

■ Boucherie-charcuterie-traiteur

Mardi 6 août 2019, Clarisse et Emmanuel Lemarquis ont quitté le centre-bourg pour installer leur nouveau commerce à quelques centaines de mètres, dans le PA du Verger. Construite en cinq mois avec les entreprises locales, la surface de 200 m² intègre laboratoires, zones de préparation, frigos, espace réservé au personnel et 60 m² dédiés à la vente. Cet agrandissement s'accompagne d'une large amélioration de l'accueil clientèle avec 12 places de parking dont une PMR, un râtelier pour vélos, des portes automatiques.

Clarisse et Emmanuel privilégient des produits de qualité et la fabrication sur place de la charcuterie et du traiteur. Pour défendre leur passion du métier et leur engagement dans la qualité, ils ont rejoint les Compagnons du Goût qui rassemblent les meilleurs bouchers-charcutiers-traiteurs de France.



Boucherie-charcuterie-traiteur

Clarisse et Emmanuel Lemarquis

Rue Amiral Coudé, PA du Verger
compagnonsdugout.fr

Mardi au samedi 7h45-13h15 et 15h-19h30 Dimanche 8h30-12h30
☎ 02 97 38 31 15



www.facebook.com/boucherielemarquis56



■ Polyclinique : nouveau service médical

Cette nouvelle unité est installée à la place du service de radiologie dont une partie s'est déportée à Pontivy. Le personnel a pour mission d'évaluer la nature des soins et de contacter en fonction le spécialiste adéquat exerçant déjà sur place.

L'objectif de ce nouveau service est de répondre aux problématiques des soins et avis spécialisés non programmés, mais c'est également une organisation permettant le soutien et la coordination avec les médecins généralistes. En effet, pour toutes questions ou besoins d'avis spécialisés et/ou chirurgicaux, ces derniers ont la possibilité de contacter cette unité via un numéro unique spécifiquement dédié et ainsi apporter une réponse à une demande de soins sans détresse vitale. L'établissement de santé dispose d'un plateau technique polyvalent (radiologie, laboratoire, bloc opératoire...) et accessible qui permet une réactivité à tout moment.



■ Breizh Eye Photos & Comm

Mi-janvier 2019, la Noyalaise Marie Clamamus décide de se reconverter pour se consacrer à sa passion :

la photographie.

Spécialiste des photographies évènementielles, sa nouvelle entreprise

Breizh Eye Photos & Comm propose un accompagnement :



Breizh Eye Photos & Comm

Marie Clamamus, photographe pour particuliers, professionnels et associations

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h-19h
Mercredi et samedi 9h-17h



☎ 06 24 20 37 12 marie.clamamus@gmail.com



[Breizh Eye Photos & Comm](https://www.facebook.com/BreizhEyePhotosComm)

- ▶ des particuliers, lors d'un moment festif ou convivial
- ▶ des entreprises, dans leur pub et communication
- ▶ des associations, pour les évènements sportif ou culturel

■ Lauréats des maisons fleuries 2019

Avec une participation de trente-et-un Noyalais(es), le jury a établi le classement 2019 :

Catégorie 1 : Maison avec jardin visible de la rue

Jardin fleurs

- 1^{er} Allano Sylviane et Bernard
- 2^{ème} Le Rouzic Reine
- 3^{ème} Le Douarin Madeleine et Jean-Claude
- 4^{ème} Le Nagard Frédéric
- 5^{ème} Cabo Hélène

Éco-Jardin

- 1^{er} Gasnier Joëlle



Catégorie 2 : Maison et parc non visibles du domaine public

- 1^{er} Le Norcy Anne-Marie et Guénaël
- 2^{ème} Onno Annie-Claude
- 3^{ème} Paillard Marie-France et Gilbert

Par ordre alphabétique : Le Mouël Philippe, Le Nagard Annick et André, Sauvage Carmen et Éric



Catégorie 3 : Décor floral sur façades et limites de propriétés

Espace jardiné devant la maison

- 1^{er} Guilloux Reine
- 2^{ème} Le Paih Yolande
- 3^{ème} Le Badezet Reine
- 4^{ème} Tanguy Joseph
- 5^{ème} Jan Marie-Thérèse et Joseph

Façades et balcons

- 1^{er} Aguera Denise
- 2^{ème} Auffret Marie-Annick et Jean
- 3^{ème} Le Gallo Monique et Hervé

Par ordre alphabétique : Delannoy Nadine et Pierre, Lallenec Agnès et Maurice, Languilaire Chantal et René, Lauté Christian, Lecerf Marie-Françoise



Catégorie 5 : Prix Bretagne Sud Habitat

Jardin visible de l'espace public

- 1^{er} Henrio Chantal
- 2^{ème} Le Mardeley Annie et Eugène
- 3^{ème} Le Corre Roberte et Pascal

Par ordre alphabétique : Chauvel Philippe, Chollet Gaëlle et Hupé Sébastien, Le Gouevéc Ludovic et Olier Cindy

■ Passage du jury

Le jury départemental a apprécié la gestion des espaces verts de Noyal, **vendredi 5 juillet.**



■ Samedi 7 septembre : Forum des associations

Le temps d'une matinée, la salle de tennis était le QG de vingt-trois associations.

Nouveautés de ce forum, le **Billard Club Noyalais** offrait une pratique libre sur le billard installé à l'occasion et **Noal-Pondi Secourisme** expliquait comment utiliser un défibrillateur.

Retrouvez la cartographie des défibrillateurs sur l'application gratuite à télécharger sur www.stayingalive.org

Staying Alive recense les défibrillateurs dans le monde et permet facilement d'en signaler de nouveaux.

L'annuaire des associations de septembre 2019 est maintenant à jour et disponible sur le site de la mairie.

Rubrique Culture Sports & Loisirs puis Associations



■ Trophées municipaux : 8 médaillés

À 12h, les bénévoles et sportifs de la saison étaient mis à l'honneur.

L'Hermine noyalaise

Nicole Sandret, comédienne depuis de nombreuses années, co-présidente

Boule Noyalaise

Pascal Le Corre, bénévole 10 ans dont 4 ans comme secrétaire

Patrick Robo, bénévole 15 ans, membre du bureau, gère les fleurs et les jeux de boules extérieurs

Badminton

Équipe 2 D3 homme :

1^{ère} de son groupe, montée en D2

Équipe 2 D5 mixte

1^{ère} de son groupe, montée en D4

Léo Bouyat, finaliste et demi-finaliste pour sa 1^{ère} année en tournoi individuel

Judo Club Noyalais

Mohamed El Yasid, ceinture marron, au championnat du Morbihan individuel :

- 5^{ème} en cadet 1^{ère} division
- 2^{ème} en cadet espoir masculin

Moutons Blancs Football

Claude Le Bris, correspondant du club de nombreuses années.



Les récompensés sport-culture 2018-2019

■ 8 trophées « Atout jeune »

« Atout jeune » récompense les jeunes investis pour et au service des autres.

MB Football

Kévin Caro, Yohann Péresse,

Alexis Le Guernevé,

Mathis Le Pichon

Gertrand Bissoumounou,

âgés de 16 à 18 ans, encadrent le mercredi après-midi les U7 et U9

MB Basket

Alexis Lavergne, joueur, bénévole très investi cette saison, en formation entraîneur-coach depuis 2 ans

MB Patineurs

Estelle Le Dimna, 14 ans et **Garance Nicolas**, 16 ans, patineuses depuis 7 et 6 ans, encadrantes 1^{ère} année d'un groupe de 13 primaires.

■ Demande de subventions

Les associations noyalaises peuvent se procurer le dossier de demande de subventions 2019 :

- en les téléchargeant sur le site de la mairie, **Rubrique** Culture Sports & Loisirs
- au service urbanisme-comptabilité de la mairie, auprès de Catherine Onno.

Date limite de remise du dossier : Vendredi 15 novembre 2019

à Catherine Onno ou par mail c.onno@noyal-pontivy.fr

Versement des subventions à réception du dossier complet

■ Drainage du terrain B

Fin juin 2019, l'entreprise Ropert a démarré les travaux pour équiper le terrain de football B d'un système de drainage.

Cette opération a pour but d'évacuer les excédents d'eau et ainsi améliorer la praticabilité du terrain en période hivernale.

Mise en service : mi-octobre 2019

Budget : Un enrouleur 7 776 € TTC
 Entreprise Ropert paysages 52 480 € TTC



Trophée d'honneur

Bruno Collin, créateur en 1994 et président du **Badminton Club Noyalais** depuis 25 ans, encadrant des jeunes le mercredi.

À noter : Tournoi nocturne des 25 ans en mars 2020



■ Calendrier Sapeurs-Pompiers



Début novembre, les Sapeurs-Pompiers Volontaires de l'Amicale de Noyal-Pontivy se présenteront en uniforme lors de leur passage à votre domicile, pour vous proposer leurs calendriers 2020.



L'intégralité du compte-rendu des conseils municipaux après approbation par le conseil à la séance qui suit est consultable à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune :

www.noyal-pontivy.fr Rubrique Mairie Sous-rubrique Les Élus ou onglet « EN 1 CLIC »

Le conseil municipal s'est réuni les lundis 1^{er} juillet et 9 septembre 2019 sous la présidence de M. Marc Kerrien, le maire, et a débattu des questions suivantes :



Élections 2020 – Composition du conseil communautaire – Accord local

Dans la perspective des élections municipales en 2020, les communes et leur intercommunalité devront procéder **au plus tard le 31 août 2019** à la détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire selon les dispositions prévues à l'article L.5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce délai permet de rechercher un accord local, mais aussi de prendre en compte l'évolution des populations.

Après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 26 voix pour et 1 abstention, approuve l'accord local constituant une assemblée de 56 membres.

Raccordement de deux unités de production de biométhane

Convention entre Saint-Gérand, Noyal-Pontivy et GRDF

La société SOBER (Société Bretonne d'Energies Renouvelables) du groupe Alain Glon Holding développe un projet d'unité de production de biométhane sur la commune de Saint-Gérand et souhaite injecter le biométhane ainsi produit dans le réseau de distribution de gaz naturel. En l'absence de ce service et de consommations sur la commune de Saint-Gérand, les parties envisagent de raccorder l'unité d'injection de biométhane sur le réseau de Noyal-Pontivy et d'inclure les ouvrages dans le périmètre des biens de la concession.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la convention, conclue pour la durée restante du Traité de concession liant GDRF et la commune de Noyal-Pontivy.

Convention entre Gueltas, Noyal-Pontivy et GRDF

La société SUEZ Environnement RV France développe un projet d'unité de production de biométhane sur la commune de Gueltas et souhaite injecter le biométhane ainsi produit dans le réseau de distribution de gaz naturel. En l'absence de ce service et de consommations sur la commune de Gueltas, les parties envisagent de raccorder l'unité d'injection de biométhane sur le réseau de la concession de distribution publique de gaz naturel de la commune Noyal-Pontivy et d'inclure les ouvrages dans le périmètre des biens de la concession.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la convention, conclue pour la durée restante du Traité de concession liant GDRF et la commune de Noyal-Pontivy.

Affaires scolaires : Tarifs cantine et garderie – Année 2019/2020

À compter du 1^{er} septembre 2019, la commission scolaire propose les tarifs suivants :

✓ <u>Du restaurant scolaire</u>		✓ <u>À la garderie</u>	
- Enfant noyalais	3.15 €	- Le ¼ heure (matin et soir)	0.60 €
- Enfant PAI	1.60 €	- La 1 ^{ère} tranche du soir	
- Enfant d'une commune extérieure	3.50 €	incluant le goûter de 16h30 à 17h	1.70 €
- Enfant PAI commune extérieure	1.80 €	✓ <u>Achat d'un badge (si perte, vol ou détérioration)</u>	
- Adulte	5.00 €	Badge	5.00 €

Finances : Emprunt de 800 000 €

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser un emprunt destiné à financer le programme d'investissement de l'année 2019, le conseil municipal, après en avoir délibéré, 26 voix pour et 1 abstention, autorise le maire à signer le contrat de prêt selon les modalités présentées.

Cession d'une parcelle du lotissement « Le Clos de l'Échauguette »

Régularisation d'une parcelle de terrain d'une surface de 126 m² appartenant actuellement à Loyer Bretagne Immobilier, dans le lotissement « Le Clos de l'Échauguette ».

Il est demandé à la commune d'acquiescer, à titre gratuit, cette parcelle qui fait partie intégrante du lotissement communal « La Résidence du Manoir », moyennant l'euro symbolique et de prendre en charge les frais de notaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document relatif à ladite cession. Les frais liés à ce dossier sont à la charge de la commune.

Modification des statuts de Pontivy Communauté

Le conseil municipal, à l'unanimité valide les modifications apportées aux statuts de Pontivy Communauté :

- Mise à jour des parcs d'activités et voies d'intérêt communautaire
- Intégration du stade d'eaux vives comme nouvel équipement sportif communautaire.

Modification du pacte financier et fiscal de solidarité

Ce pacte adopté par délibération du 29 novembre 2016, fixe le cadre des flux financiers et les liens fiscaux entre Pontivy Communauté et ses communes-membres. Le conseil communautaire réuni le 18 juin 2019, a décidé d'amender ce pacte sur trois points :

- Foncier bâti économique
- Taxe d'aménagement
- IFER éoliennes, hydrauliques et photovoltaïques

Le conseil municipal, à l'unanimité, souhaite surseoir au vote et demande des informations complémentaires notamment sur l'effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017 du partage du produit du foncier bâti économique entre la commune d'implantation et la communauté de communes.

Les élus souhaitent également avoir des données chiffrées concernant l'impact du reversement de l'IFER aux communes d'implantation des éoliennes et de la redistribution des 50 % de la taxe foncière et de la taxe d'aménagement.

Ces informations sont demandées afin de prendre une décision en mesurant parfaitement les conséquences financières pour la collectivité.

Morbihan Énergies – Modification des statuts

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve la modification des statuts de Morbihan Énergies précisant les articles 2 et 2.1, conformément à la délibération du Comité Syndical de Morbihan Energies du 17 juin 2019.

Divers

M. Marc Kerrien informe les élus :

- Réunion publique dans la salle Morgane le 7 octobre 2019 à 18h, pour la présentation du dispositif « Participation citoyenne » par la gendarmerie
- Parution et affichage du décret n°2019-928 du 4 septembre 2019 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers métropolitains de Lyon, et portant convocation des électeurs pour les 15 et 22 mars 2020
- Nouveau magasin en centre-bourg prochainement.

■ Lutte contre les ragondins



Chaque année, une campagne de limitation des populations de ragondins est organisée sur notre territoire en partenariat avec les piégeurs bénévoles et la FDGDON 56.

Cette démarche, engagée sur la commune depuis de nombreuses années, répond à une obligation qui incombe à toutes les mairies **pour limiter la prolifération de ces nuisibles sur leur commune** (Arrêté Préfectoral du 26 mars 2013). Ces animaux très prolifiques (un couple engendre 90 individus en deux ans) occasionnent **des dégâts aux cultures et fragilisent les ouvrages hydrauliques** en creusant des terriers. Mais ils sont surtout **porteurs de la leptospirose**, maladie véhiculée par leur urine et facilement transmissible à l'homme et aux animaux par un contact direct avec les animaux ou en ayant un contact avec les eaux souillées par ce rongeur.

C'est pourquoi il est demandé de respecter le travail de ces piégeurs qui déposent régulièrement des cages le long des cours d'eau et plans d'eau.

La municipalité tient à remercier les piégeurs bénévoles pour leur investissement et leur implication indispensable pour la santé publique.

■ Cérémonie du 11 novembre

Le maire invite les écoles et les Noyalais à se joindre à la municipalité pour commémorer l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 :

12h Monument aux morts puis au monument du Père Le Texier

Un vin d'honneur clôturera ce recueillement et sera servi à la mairie.



■ Le repas des aînés

Le CCAS offre un repas aux aînés âgés de 70 ans et plus (nés en 1949 et avant 1949) :

Jeu*di* 5 décembre à 12h à la salle Lancelot

Une invitation sera adressée, courant novembre, aux personnes concernées. Les personnes qui ne participeront pas au repas, pourront bénéficier d'un cadeau de Noël.

Pour bénéficier du repas ou du colis il faut impérativement rendre réponse en retournant en mairie le bon détachable ou ☎ 02 97 38 30 66



La commission culture et animation tient à remercier chaleureusement Nicolas Le Tutour pour l'affiche du salon des artistes →

SALON des ARTISTES

DU 18 AU 20 OCTOBRE 2019 10H À 12H ET 13H30 À 18H
ENTRÉE GRATUITE - THÈMES « FANTAISIE ET NATURE »



Boîte aux lettres du Père Noël

Inauguration de la boîte aux lettres sous le porche de la mairie :

Vendredi 6 décembre à 16h45

Goûter offert à tous les enfants par Anim'Noal avec le Conseil Municipal des Enfants

Ne pas oublier la lettre au Père Noël !

Boîte présente tout le week-end



Org. : Anim'Noal

Concert de Noël

Dimanche 8 décembre à 17h

Église de Noyal-Pontivy

Concert gratuit offert par la municipalité, suivi du

Feu d'artifice à la mairie



Grand jeu de Noël

2^{ème} édition sous la forme d'un jeu de piste...
Lancement début décembre !

Pour exposer, inscription avant le 15 nov.
Johann 06 40 24 26 88 Marc 06 38 19 04 35
animnoal@gmail.com

Marché de Noël Noyal-Pontivy

8 Décembre 2019 De 9h à 18h

séances photos avec le Père Noël de 11h à 12h et de 16h à 17h

Restauration gratuite-Salles sur place

Le Maire et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de convier les Noyalaises et les Noyalais à la cérémonie des vœux qui aura lieu :
Dimanche 12 janvier 2020, salle Lancelot à 12h

Cette rencontre s'achèvera autour du verre de l'amitié.

